

PROMOTIONS

UN MILLÉSIME DG-2023 AU GOÛT D'INFÂME PIQUETTE

IL NOUS SEMBLAIT IMPORTANT EN CE DÉBUT D'ANNÉE DE FAIRE UN BILAN DE LA POLITIQUE DE PROMOTION DE LA DG EN 2023. CETTE ANNÉE ENCORE, VOUS NOUS AVEZ ÉCRIT PAR CENTAINES POUR NOUS FAIRE PART DE VOTRE INCOMPRÉHENSION, VOTRE COLÈRE ET VOTRE ÉCŒUREMENT SUR CE SUJET. PERSONNE NE COMPREND RIEN À LA LOGIQUE QUI ANIME CETTE ADMINISTRATION !
RASSUREZ-VOUS, C'EST NORMAL : **IL N'Y A AUCUNE LOGIQUE !**

En premier lieu nous félicitons bien sûr tous les lauréats. La mise en place des LDG (Lignes Directrices de Gestion) par cette majorité politique n'avait pour objectif que de diviser les agents entre eux et faire régner l'arbitraire. Ne tombons pas dans ce piège infâme.

Pour ceux qui restent au bord de la route, voici pêle-mêle ce que nous avons relevé cette année grâce à leur interpellation :

- Des agents repris en liste complémentaire en 2022 et qui ne sont pourtant pas promus en 2023. Du jamais vu !
- Des DI qui valorisent la promo retraite et d'autres qui écartent d'office les futurs retraités, jouant ainsi dangereusement avec les règles de discrimination.
- Des agents classés par leur DI et écartés par la DG sans que leur Directeur ne sache donner la moindre explication.
- Des agents non classés par les DI et repêchés par la DG !
- Une politique pour les agents en Position Normale d'Activité (ex-détachement) à géométrie variable.
- Enfin, des agents qui auraient dû de longue date être promus à l'ancienneté, qui ont un dossier exceptionnel, mais à qui leur Directeur refuse de reconnaître « l'expertise ».

Comment s'exprime cette colère sourde qui anime tous ceux qui sont restés au bord de la route cette année ?

La CFDT Douane reçoit toutes les semaines des demandes d'information sur les ruptures conventionnelles.

Chaque jour des centaines d'agents épluchent la bourse de l'emploi public dans l'espoir de trouver un poste ailleurs... et quitter cette administration.

Pour d'autres c'est le renoncement et la démission silencieuse.

Même les plus jeunes d'entre nous envisagent de quitter la douane quitte à devoir rembourser les frais de stage !

ET RIEN NE SEMBLE PERTURBER NOS HIÉRARCHES !

Avec la fin des CAPC, tous les critères de gestion qui vous garantissaient un traitement homogène d'une direction à l'autre ont littéralement volé en éclat.

Plus personne n'est en mesure (ni ne veut, en fait) expliquer aux agents les motifs pour lesquels ils ont été écartés et quand un cadre sup' zélé s'y emploie, c'est souvent avec une extrême violence et sans aucun tact.

IL NE FAUT PAS LES LAISSER FAIRE !

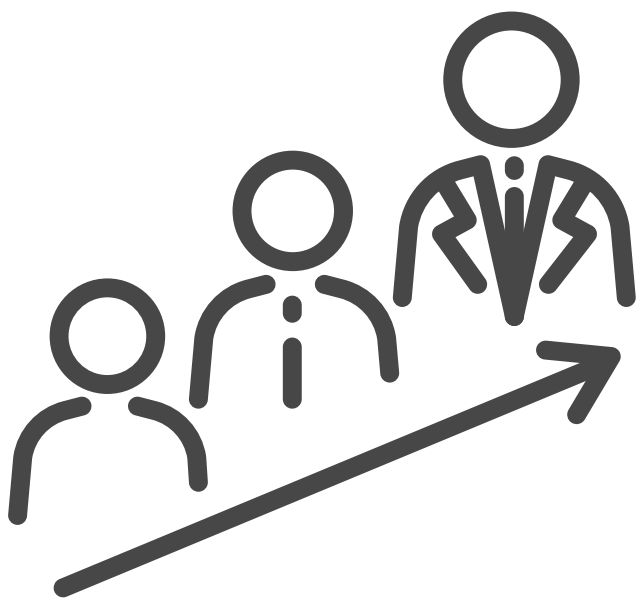
La CFDT Douane invite l'ensemble des agents non retenus, à demander leur fiche de classement en CDR et à demander par la suite des entretiens de carrière auprès de leur N+2.

Il n'y a pas d'alternative : si on veut une promotion, il faut sortir du placard, refuser l'arbitraire de ce système et pousser l'administration à la faute.

Et en attendant, la CFDT a transmis l'ensemble des dossiers à son service juridique.
A suivre...

**LA CFDT DOUANE ET SES MILITANTS SONT LÀ POUR VOUS ACCOMPAGNER ET VOUS CONSEILLER DANS CES DÉMARCHES.
N'HÉSITEZ PAS À NOUS CONTACTER.
VOUS TROUVEREZ ([ICI](#)) LA LISTE DE VOS REPRÉSENTANTS.**

RIEN N'ARRÊTE LA MACHINE À BROYER.



DES MÉTHODES DE VOYOUS !

Le millésime 2023 ne nous aura décidément rien épargné :

- Fichage nominatif et discriminant des agents, ce qui est totalement illégal.
- Falsification des fiches de transmission au CDR.
- Discrimination affichée de certaines unités.
- Perte de points d'indice pour certains collègues promus cette année lors de différents TA, sans que cela ne dérange personne en haut lieu... Ils feraient mieux de plancher sur une totale refonte des grilles indiciaires des C, B et A qui ont trop souffert ces vingt dernières années des décisions politiques anti-fonctionnaires.

